



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada**
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scotia
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scot
B3J 1T3

Title - Sujet Janitorial Services - BIO	
Solicitation No. - N° de l'invitation EB281-182693/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client EB281-18-2693	Date 2018-09-10
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-122-5770	
File No. - N° de dossier HAL-8-80009 (122)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-10-04	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Chinye (HAL), Chukwudi	Buyer Id - Id de l'acheteur hal122
Telephone No. - N° de téléphone (902) 401-7604 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
EB281-182693/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
EB281-182693

Amd. No. - N° de la modif.
amd 002
File No. - N° du dossier
HAL-8-8009

Buyer ID - Id de l'acheteur
hal122
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification 002 vise à répondre à la question et à intégrer les changements ci-dessous :

Visite facultative des lieux
Supprimer dans son intégralité
Insérer comme suit

Il est recommandé que le soumissionnaire ou un représentant du soumissionnaire visite les lieux de travail. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux aura lieu au 1 Challenger Drive, à Dartmouth (N.-É.), le mercredi 20 septembre 2018. La visite des lieux commencera à 9 h HNE dans le hall d'entrée principal.

Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante au plus tard le 14 septembre 2018 à 15 h, pour confirmer leur présence et fournir le nom des personnes qui participeront à la visite. Les soumissionnaires pourraient être appelés à signer une feuille de présence. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui n'envoieront pas de représentant n'obtiendront pas d'autre rendez-vous, mais ils ne seront pas pourront tout de même présenter une soumission. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus à titre de modification à la demande de soumissions.

Question : Cela étant dit, ce qui sera mis en place afin de s'assurer que tous les étages avoir dépouillé et ciré une fois par année, comme indiqué dans le contrat. Si l'entrepreneur ne rend pas décapage les planchers une fois par année, de quelle façon Bio déduire la valeur monétaire hors des planchers pas démonté et ciré de facturation de l'entrepreneur? C'est une question qui se produit beaucoup lorsque les entrepreneurs ne permettent pas dans leur prix annuel de démonter / ciré une fois par année parce qu'il prendra leurs prix trop élevé et ils savent que par les années passées, ils n'ont pas été tenu responsable et aucune valeur monétaire a été déduit de leur contrat annuel. Une politique peut être mis en place pour le décapage et le cirage chaque année?

Réponse : Le représentant ministériel ou le chargé de projet sera responsable de l'évaluation de la qualité du travail de l'entrepreneur, le Dr collaborera avec l'entrepreneur de s'assurer que le rapport annuel de décapage et de cirage des planchers est exécuté, conformément à l'énoncé des travaux. S'il s'agit d'une obligation contractuelle de l'entrepreneur, l'entrepreneur sera chargé de le faire, le défaut de se conformer dans un délai précis permettra au CFPF cherche des mesures correctives pour régler cette question, conformément à la clause 2010c – Conditions générales : Services (complexité moyenne)

La section 2 de l'énoncé des travaux
Supprimer dans son intégralité
Insérer comme suit

1. Description des travaux .1 la portée des travaux en vertu de ce marché de 1 an, comprennent la fourniture de toute la main-d'œuvre, la supervision, les matériaux, les outils et l'équipement nécessaires à l'exécution complète et satisfaisante de nettoyage ou de travaux de nettoyage, tel qu'indiqué ci-dessous.

0,3 L'entrepreneur doit maintenir l'effectif minimal sur le site pendant les heures du calendrier de 08:00-16:30 h du lundi au vendredi.

1 Superviseur

1 nettoyeur de service

12 nettoyeurs générale

Ces numéros stipulées feront l'objet d'une révision une fois que la norme acceptable de propreté ont été respectées, et si l'entrepreneur et le représentant du Ministère, examiner le personnel nécessaire pour atteindre cet objectif.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EB281-182693/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
EB281-182693

Amd. No. - N° de la modif.
amd 002
File No. - N° du dossier
HAL-8-8009

Buyer ID - Id de l'acheteur
hal122
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

19. Rendement inacceptable du travail :

Supprimer dans son intégralité

Insérer comme suit

.1 L'entrepreneur aura une semaine pour corriger les lacunes notées dans une inspection du nettoyage qui est effectuée par le représentant du ministère. Si des lacunes ne sont pas corrigées dans le délai fixé, le représentant du ministère doit communiquer avec l'autorité contractante aux fins de suivi.

14. Accès aux bâtiments .1 seuls les employés dont le nom figure sur la cote de sécurité de l'entrepreneur liste seront autorisés à accéder aux lieux de travail. Pas d'autres personnes accompagnant les employés seront autorisés sur place.

.2 Tous le personnel de nettoyage utilisés par l'entrepreneur, peu importe les heures de travail doivent signer le registre; et entrez les heures d'arrivée et de départ dans les registres ou sur les feuillets alors fournis à l'agent de sécurité du Bureau de contrôle ou une autre personne désignée de la région. En cas de différend et de l'absence d'autres éléments de preuve, le registre sera considéré comme preuve des heures de travail. Omission de signer « out » rendra l'entrée invalide et le représentant du ministère doit communiquer avec l'autorité contractante aux fins de suivi.

Toutes les autres modalités et conditions demeurent les mêmes.